

C'est pourquoi les ONG s'occupent souvent de rédiger des projets de lois, de préparer des documents d'orientation en prévision de l'adoption d'une loi et de témoigner devant des comités parlementaires ou devant d'autres comités gouvernementaux. Cela se fait surtout à l'occasion de la transition d'un régime militaire autoritaire à un régime démocratique.

Sur le plan international et régional, des groupes de travail formés d'ONG suivent de près la rédaction de lois, de déclarations, de directives et de traités internationaux, et contribuent grandement au processus. Elles aident aussi à déterminer les dossiers et les domaines où il est nécessaire de légiférer. Le fardeau de la rédaction législative revient aux ONG internationales les plus en vue dans ce domaine. Toutefois, comme on a pu le constater lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui s'est tenue à Vienne en 1993, les ONG de la base de toutes les régions participent de plus en plus à une activité traditionnellement dominée par quelques organisations de New York et de Genève.

○ **Éduquer, sensibiliser et rendre plus autonomes**

Les ONG se sont rendu compte que les gens ne pouvaient défendre leurs droits que s'ils les connaissaient. En outre, comme un défenseur des droits de la personne le soulignait, « nous réalisons de plus en plus que la connaissance des droits de la personne peut aider considérablement les démunis à avoir plus d'emprise sur leurs conditions de vie. Les opprimés peuvent devenir plus autonomes s'ils comprennent ce que sont leurs droits. En effet, le droit de s'organiser et de s'associer est vital pour les groupes de personnes démunies qui, en cherchant à se mobiliser et à s'organiser, se donnent le pouvoir de réagir à la situation. » Seules l'éducation et la sensibilisation permettront aux ONG de combattre le statu quo qui exclut de nombreux groupes de toute participation politique à des décisions fondamentales qui les concernent et qui portent entre autres sur l'affectation des ressources, le choix des technologies et le modèle de développement.

○ **Créer des liens de solidarité**

Beaucoup d'organisations actives sur la scène des droits de la personne s'efforcent de créer des liens de solidarité entre les différents secteurs de la société - travailleurs, paysans, groupes de femmes, organisations autochtones - et entre les groupes ethniques et religieux. Nombre d'ONG, au sein de sociétés hétérogènes en particulier, soutiennent qu'il ne peut y avoir de véritable changement sans une restructuration radicale de l'ordre social et qu'il est nécessaire, pour y arriver, de tisser des liens de solidarité entre les différentes communautés qui ont été fragmentées, isolées, marginalisées et souvent mobilisées les unes contre les autres. Aussi les ONG s'efforcent-elles de favoriser la communication et la formation de réseaux, grâce auxquelles il sera ensuite possible de créer des liens de solidarité et de venir à bout d'une mentalité « d'apartheid ». C'est, semble-t-il, la seule façon réaliste de contrer la stratégie des élites qui consiste à diviser